



CFDT-Culture Section RMN

8 rue Saint Fiacre

75002 Paris

Tél. : 01 40 13 41 97

Fax : 01 40 13 44 35

cfdt@rmn.fr

# CFDT INFOS

## Compte-rendu de la réunion à la DMF du 9 octobre 2008

**Jeudi 9 octobre 2008, les organisations syndicales ont été conviées par Mme Labourdette, Directrice des Musées de France, pour « évoquer les conclusions du rapport Guillon ».**

Étaient présents :

Brigitte Téhoval, Chef du département des professions et des personnels, DMF,  
Isabelle Avon, Adjointe au chef du département des professions et des personnels, DMF,  
Elodie Ziegler-Perthuisot, Administratrice adjointe de la RMN,  
David Guillet, Directeur du développement culturel, RMN,  
Sophie Miltchaliev, Chef du département emploi, RMN,  
Les organisations syndicales (OS RMN et nationales) : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO.

### - Rappel -

**31 mars 2008** : remise du rapport Guillon ordonné par le Ministère de la Culture portant sur les coûts facturés par la RMN aux EPA dans le cadre de l'allocation des conférenciers.

Dès lors, la CFDT demandera à maintes reprises, en réunion et par écrit, que celui-ci soit communiqué aux OS afin de clarifier les responsabilités financières des parties et d'apaiser une situation tendue.

**30 septembre** : une « Synthèse sur la note sur l'emploi et la tarification des conférenciers de la RMN remise le 31 mars 2008 par Jean-Pierre Guillon » est transmise aux OS en document préparatoire à la rencontre du 9 octobre (c'est donc un résumé de 4 pages).

La synthèse fait état des relations actuelles RMN/musées. Ainsi :

- elle apporte des données chiffrées sur les effectifs et les heures allouées,
- elle affirme la compétence « reconnue et appréciée » des conférenciers de la RMN, leur « niveau de connaissances »,
- elle constate la complexité du système actuel et ses dysfonctionnements, ainsi que la hausse des coûts,
- enfin, elle propose de mettre en place un nouveau régime d'emploi des conférenciers après examen du dispositif actuel de facturation.

### - Ce qui a été dit le 9 octobre -

En l'absence imprévue de Mme Labourdette, la réunion sera finalement présidée par Mme Téhoval.

A la question de savoir pourquoi le rapport n'était pas communiqué aux OS dans son intégralité, il a été répondu que, contenant des données comptables propres à la RMN, il ne pouvait faire l'objet d'une diffusion large.

La CFDT a déploré que cette étude ait totalement négligé certaines sources d'informations. En effet, **ni le SVCF, ni les conférenciers n'ont été consultés. De même, les conditions d'exercice du métier n'ont pas été examinées.**

Or nous savons tous que ces points - incontournables - doivent être mis en regard des données strictement

comptables pour parvenir à **une compréhension élémentaire et objective de l'activité.**

**En conséquence, la synthèse entretient un certain nombre de vérités partielles, ce qui est dommageable à tous et ne peut apporter la sérénité requise face aux enjeux de démocratisation culturelle.**

Après cet examen préalable, destiné pour la DMF comme la RMN à fournir une base de discussion, ont également été évoqués :

- les dysfonctionnements récurrents de Sysrem et la réflexion en cours en vue de son remplacement,
- le changement de statut de Fontainebleau, Sèvres et Picasso qui vont devenir EPA et les conséquences sur l'activité de la RMN,
- la collaboration des conférenciers avec les services des publics des différents sites,
- la nécessité d'une réflexion sur le mode de recrutement des conférenciers garantissant un niveau de connaissances et d'aptitudes pédagogiques,
- la question – déjà maintes fois soulevée par la CFDT – de la reconnaissance de la RMN comme organisme formateur,
- l'importance de parvenir à un juste équilibre entre les différents types de publics.

M. Guillet a rappelé, qu'à la suite de la remise du rapport Guillon en mars 2008, la direction de la RMN avait organisé le 29 avril une réunion destinée à faire le point sur l'activité des visites conférences.

Il s'est félicité des avancées – au niveau salarial notamment – que cette rencontre avait permises et a également annoncé **de nouvelles réunions dans les semaines à venir.**

La CFDT ne manquera pas de rappeler lors de ces prochaines rencontres :

- la nécessité absolue d'une réflexion en profondeur sur « la journée de travail » ainsi que sur le déroulement de carrière du conférencier,
- les problèmes liés au sous-effectif et aggravés par les départs à la retraite, qui vont rendre un recrutement incontournable dans un très proche avenir,
- les difficultés liées à l'intermittence,
- les inégalités salariales qui persistent, malgré la revalorisation récente des plus bas indices dont nous ne pouvons que nous féliciter.

**En concluant sur le maintien de l'activité à la RMN, la DMF a confirmé ce qui avait été indiqué par le Cabinet le 3 décembre 2007.**

**Cependant le non-remplacement des départs à la retraite risque à terme, de mettre en péril le rôle de la RMN dans les sites en incitant notamment les EPA à se tourner vers d'autres prestataires.**

**Comme nous l'avons dit dans notre *CFDT Infos* de juin dernier : précariser le métier, sacrifier une partie du public, appauvrir les contenus, chercher de chimériques économies en externalisant vers des prestataires qui n'ont pas la carrure de notre établissement, c'est nier l'intérêt du public pour notre activité\* et aller à l'inverse de la politique de « démocratisation culturelle » que souhaite impulser le Chef de l'Etat.**

**\* Dans le cadre de l'étude sur la gratuité dans les musées menée pour le Ministère de la Culture, les visites-conférences sont plébiscitées par les 18-25 ans, comme les plus de 25 ans : à 80% ils se déclarent prêts à payer pour cette prestation devant les spectacles/concerts/lectures (70 et 63%), les audioguides (54 et 55%) et les ateliers (50 et 45%).**

#### **- Pour information -**

Dans les prochains jours, vous allez recevoir un document comportant une série de questions visant à mieux connaître les métiers de conférencier et de guide. Il s'agit d'une étude menée pour la Direction du Tourisme par un cabinet d'audit et destinée aussi bien aux guides interprètes, aux guides régionaux, aux conférenciers des villes d'art et d'histoire, aux conférenciers nationaux, etc...

Chacun sera libre d'y répondre ou non, sachant que les réponses seront anonymes. Il nous semble intéressant que les conférenciers de la RMN contribuent à apporter, par ce biais, des données fiables sur un métier encore mal connu dans certaines instances.

**Nous avons tout à gagner à montrer le caractère incontournable de la RMN en la matière.**